

Montmorot

Votre bulletin municipal



Éditorial

Décidément, 2020 aura été jusqu'au bout, une année bien étrange.

La nouvelle année ne tourne pas la page et débute sous le signe d'une inquiétude persistante. Néanmoins, des manifestations d'espoir pointent à l'horizon et les optimistes, dont je suis, envisagent le bout du tunnel pandémique.

Je retiendrai de cette période douloureuse pour beaucoup, avec parfois la perte d'un proche, le formidable élan de solidarité et d'organisation citoyenne et associative, la capacité d'innovation de nos entreprises et de nos administrations, la mobilisation des élus municipaux et de beaucoup de bénévoles.

Derrière cette crise sanitaire, que j'espère nous allons vaincre, s'en cache une autre, plus insidieuse, que beaucoup rejettent par insouciance ou par ignorance : la crise environnementale avec son corollaire, le dérèglement climatique (sécheresse, canicule, feux, inondations...).

Face à ces bouleversements, notre devoir est de « penser globalement et agir localement ».

Dans ce sens l'équipe municipale prend sa part pour répondre à cet enjeu incontournable :

- les aménagements piétons et cyclables qui permettent à tous de se déplacer en toute sécurité (nos aînés, nos enfants...). Les prochaines réalisations : le chemin des Sondes puis la rue Mathy.

Comme m'a dit une dame : « maintenant, je peux sortir marcher, rassurée ».

- les bâtiments communaux dont nous continuons à renforcer l'enveloppe thermique. Priorité aux plus utilisés : la maternelle, l'accueil de loisirs et la mairie.

Mais vous pouvez nous aider. Comme le Colibri (voir ci-contre), cet adorable petit oiseau, chacun d'entre-nous, par des petits gestes au quotidien participe à une vie plus agréable et plus durable : jeter son masque usagé dans une poubelle, utiliser des engrais naturels dans son jardin, installer une réserve d'eau de pluie, composter ses déchets, rentrer ses poubelles, soutenir nos agriculteurs respectueux des sols, covoiturer pour aller à l'école, au travail...

Continuons à protéger notre territoire, à le réinventer, à être attentif à notre voisin vulnérable et comme le colibri, à prendre notre part.

Que 2021 vous apporte la santé, la liberté retrouvée et la vie sociale regagnée.

Continuez à prendre soin de vous, nous continuerons à vos côtés !

Douce et belle année !

Bien à vous, Le Maire
André Barbarin



Légende
amérindienne du colibri :
la forêt est en feu, les animaux
sont paniqués. Le colibri (tout
petit oiseau) se précipite vers le
fleuve, gobe trois gouttes d'eau et
les jette dans les flammes. Aux
animaux qui se moquent de
lui, il répond : « Je fais
ma part ».



Médiathèque

Éditorial

Actualités Montmorot

Voirie

En Bref - citoyenneté

Urbanisme

Culture et patrimoine

Rétrospective 2020
[https://
www.youtube.com/
watch?v=
Z98X5AcMHfA](https://www.youtube.com/watch?v=Z98X5AcMHfA)



ACTUALITÉS MONTMOROT

Le conseil municipal en action

(Comptes-rendus détaillés sur www.montmorot.fr)

Séance du 9 septembre 2020

- Création de 3 comités consultatifs (chemin des Sondes, Pumptrack et Fête d'automne).
- Décision de créer une piste cyclable et piétonne rue de Vallière.
- Prorogation d'une année du marché avec LÉO LAGRANGE pour la gestion de l'accueil de loisirs CROCKYLOU.

Séance du 14 octobre 2020

- Acquisition d'une parcelle AW88 rue de Vallière de 2830 m² au prix de 50062 €.
- Installation de forçage des armoires d'éclairage public en cas de sinistre intervenant la nuit pour un montant de 6878 €.
- Détermination des tarifs d'inscription à la médiathèque de Montmorot.

Séance du 9 décembre 2020

- Une minute de silence a été observée en hommage à Samuel Paty, professeur assassiné et Valéry Giscard d'Estaing, décédé à l'âge de 94 ans.
- Maintien des tarifs communaux. Pas d'augmentation en 2021.
- Décision modificative budgétaire n°1 : fonctionnement 12 700 € et investissement 21 012 €.
- Validation de l'étude préliminaire du chemin des Sondes pour un coût estimé de 222 355 €.
- Approbation du cahier des charges de rénovation de l'école maternelle, l'accueil de loisirs.
- Désignation des entreprises DESAMIANTEC et FAMY pour le désamiantage et la déconstruction des bâtiments « BADABOUM » pour un coût de 73 449 € HT.
- Refus du Conseil de transférer la compétence PLU (règlement d'urbanisme) à ECLA Lons Agglomération.
- Désignation des délégués amenés à siéger dans les commissions de ECLA Lons Agglomération.
- Détermination de 9 dérogations au repos dominical pour les commerces de détails et 4 dérogations pour les concessions automobiles.

Cérémonie du 11 novembre

En raison du protocole sanitaire strict, la cérémonie s'est déroulée en comité très restreint. Le maire, 4 adjoints et Michel JANET, président de la FNACA, accompagné d'un ancien combattant ont rendu hommage aux morts pour la France.



ÉTAT CIVIL 2020

31	naissances
1	baptême républicain
9	PACS
6	mariages
51	décès

Parole de l'opposition

Des dépenses toujours maîtrisées ?

Notre équipe vous présente ses meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2021. Vous pouvez compter sur nous pour continuer de défendre vos intérêts, et d'autant plus dans ce contexte très difficile.

Nous sommes particulièrement inquiets sur les capacités financières de la commune à faire face aux nombreuses dépenses décidées en 2020. Des dossiers parfois démesurés ont été votés comme le projet de création de cheminements doux chemin des Sondes, budgété 222 355 € HT mais pour lequel il manque des chiffres. Nous sommes d'autant plus soucieux que de gros chantiers très attendus comme la rue Mathy ou la salle des fêtes n'ont pas encore été discutés. Concernant la rue Mathy, des annonces médiatiques ont bouleversé ses habitants et nous voulons les assurer de notre vigilance sur le devenir envisagé de cette rue dans le cadre de la requalification de la rocade.

A contrario nous regrettons la prudence financière de la majorité concernant les subventions aux associations et concernant les aînés. Evidemment le repas traditionnel de fin d'année ne pouvait se tenir, mais le colis de Noël pouvait être remplacé par un bon cadeau à dépenser dans les commerces catharus plutôt qu'une carte de vœux du maire. En terme sanitaire, cela ne présentait pas davantage de risques et avait en plus le mérite de soutenir notre économie.

Céline Trossat, Christian Cordenod, Irène Chamberland, Maryse Moulerot

Comités consultatifs

Le chemin des sondes : 2 réunions se sont déroulées. Les membres du comité continuent de faire évoluer le projet en apportant leurs remarques et leur vision d'utilisateurs. Le cabinet ABCD de Montmorot concrétise techniquement le projet.

La création d'une piste de pumptrack : une réunion a eu lieu où il a été abordé l'emplacement, la capacité et le lancement des premiers devis afin d'établir le budget.

Le dernier comité consultatif chargé de la **foire d'automne** s'est réuni le 18 janvier.

Ces trois groupes projets sont de véritables exercices de démocratie en permettant aux habitants et aux élus de déboucher sur le meilleur compromis : besoin/usage/coût.





Carole ZIMMERMANN

Adjointe : « voirie,
circulation, sécurité »

Travaux Chantrans

Traitement des eaux pluviales et reprise de la couche de roulement. Travaux effectués par l'ent. EIFFAGE.



L'enfouissement des réseaux et le remplacement complet de l'éclairage public avaient été traités auparavant.

Piste Cyclable rue de Vallière

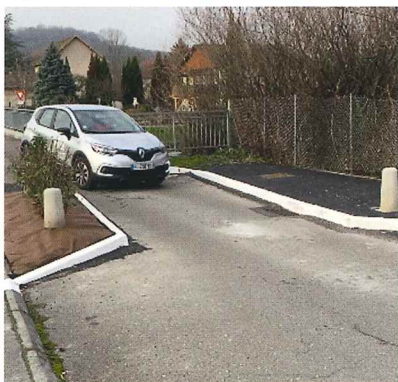
L'espace partagé cycle/piéton longeant JuraParc pour rejoindre le pont des 6 ponts est terminé. Une semaine de travaux a été nécessaire.

Coût 38 926 €. Financement Montmorot/ECLA/État.



Pont des six ponts

Fini le bloc de béton !... Il a été remplacé par une chicane avec des plus petits plots et de la végétalisation pour éviter le passage des camions. Un rétrécissement du pont avait été réalisé par un espace protégé pour les piétons.



Traçage horizontal

L'entreprise VIASYSTEM a procédé au traçage horizontal sur notre voirie. Cette intervention annuelle participe à renforcer la sécurité des usagers : piétons, cycles et autos.

Parking à côté de l'école

6 places de stationnement ont été créées derrière le préau de l'école.



Travaux d'assainissement

ECLA a réalisé les travaux de mise en séparatif des eaux pluviales et usées sur la rue Ponard avant l'intervention de l'entreprise SJE.



Sécurisation des piétons rue du Grand Sugny

Grâce aux trottoirs créés, l'accès pour les piétons sera ainsi sécurisé. La bande de roulement sera réalisée à la fin de l'hiver par ECLA.

Coût 103 217 € HT - Financement Montmorot/État/Département.

Canalisation au Pré de la Tour

Comme suite aux demandes expresses des habitants du Pré de la Tour et de la commune, ECLA Lons Agglomération a effectué, en urgence, des travaux de rénovation totale de la canalisation des eaux usées située dans le lit du Saubief. Une renaturation du ruisseau suivra cette intervention.

Par ailleurs les eaux pluviales des rues du Grand Sugny et Ponard ont été séparées de celles du Pré de la Tour. Ces travaux contribuent à la lutte contre les inondations dans ce quartier.

Claude BORCARD, Président d'ECLA s'est rendu sur place le 13 octobre montrant son intérêt pour ce dossier.





Montmorot

Votre bulletin municipal

EN BREF



Carole BOUVIER

Adjointe « communication, fêtes et cérémonies, vie associative »

1^{re} Réunion de quartier de la mandature

Les habitants des rues F. Monin, Bellevue et en Bouland étaient conviés à une réunion de quartier. Un sujet récurrent : la vitesse des automobilistes.



Ne jeter pas vos masques chirurgicaux par terre !

Un masque chirurgical est un déchet particulier qui répond à des exigences sanitaires.

Son élimination demande le respect d'une procédure spéciale : le placer dans un sac poubelle hermétique puis dans une poubelle grise. **Ne pas le jeter par terre sur la voie publique ou dans un jardin privé.** Au-delà des règles sanitaires le masque chirurgical, fabriqué en polypropylène n'est pas biodégradable au même titre que le plastique.

Carte de Noël

« L'important lorsque l'on porte un colis aux aînés c'est le moment de la rencontre. Celle-ci étant proscrite afin de ne pas les mettre en danger, nous avons fait le choix de leur exprimer notre affection en envoyant une carte de Noël. Les petites mains des enfants de l'accueil de Loisirs Crockylou ont ainsi réalisé avec application les 400 cartes nécessaires. Déjà les enfants ont reçu des courriers de remerciement ».



RELEVÉS DU RADAR PÉDAGOGIQUE - DU 7 SEPTEMBRE 2020 AU 3 JANVIER 2021

Date	Emplacement	Sens	Véhicules/j	Nb Véhicules maxi/h	Limitation (km/h)	Vitesse moyenne (km/h)	Vitesse maxi (km/h)
du 07/09 au 27/09/20	Ch. des Crochères (Sodimav)	Abattoir-Crochères	450	95	50	44	92
		Crochères-Abattoir	444	80	50	42	90
du 07/09 au 27/09/20	Ch. des Crochères (Salle des fêtes)	Passaquay-Abattoir	643	70	50	36,9	72
		Abattoir-Passaquay	1198	80	50	36,15	86
du 12/10 au 08/11	Rue F. Monin	Montmorot-Lons	615	130	50	44	84
		Lons-Montmorot	531	130	50	44	93
du 15/10 au 12/11/20	Ch. des Sondes	Crochères-Monin	642	61	50	38,07	80
		Monin-Crochères	469	51	50	38,07	83
du 14/11 au 5/12/20	Ch. des Coulonges	Monin-Hebmann	196	27	50	31,17	65
		Hebmann-Monin	117	55	50	29,38	66
du 10/11 au 20/11/20	Rue de Bellevue	Monin-Vivier	47	11	50	36	63
		Vivier-Monin	74	22	50	38	69
du 10/12 au 31/12/20	Avenue E. Faure	Champ Dessus-Toupes	118	20	50	37,22	81
		Toupes-Champ Dessus	282	177	50	31,23	86
du 7/12 au 3/01/21	Rue François Monin	Savagna-En Bouland	425	98	50	49	120
		En Bouland-Savagna	436	75	50	49	97



Alain
DELQUE
Adjoint « urbanisme et
bâtiments communaux »

AVANCÉE DU PROJET VALLIÈRE AVAL

Les démolitions des bâtiments « Badaboum » prémices à la création du nouveau quartier « La Vallière Aval ».

Fidèle à sa politique de maîtrise foncière des terrains de centre-ville, en respect des opérations programmées du PLU, la commune s'est rendue acquéreur, du terrain occupé par l'ancien bâtiment qui abritait la société Badaboum.

En conclusion de l'étude urbanistique du cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) la création d'un nouveau quartier baptisé « La Vallière Aval » devrait voir le jour. La Vallière, devient la colonne vertébrale de ce projet d'aménagement urbain.

Ce projet de rénovation « **Cœur de ville** » comporte plusieurs phases :

- 1^{er} trimestre 2021 : démolition des bâtiments.
- 2^e trimestre 2021 construction de la maison médicale.
- Viendra ensuite l'aménagement d'un quartier d'habitation.

Le reste de la zone devrait accueillir de l'habitat de qualité. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de ce projet d'aménagement qui va améliorer la physionomie de ce secteur et participer au dynamisme économique de notre centre-ville.



projet maison médicale

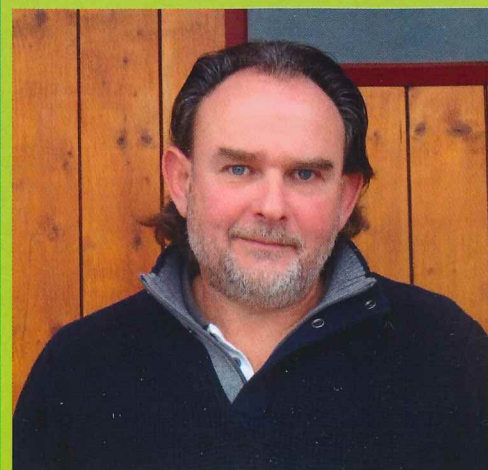
Transport TALLIS : nouveaux arrêts

Les horaires de la ligne 2 sont améliorés à la demande des riverains et des 36 collégiens de Rouget de Lisle habitant En Bouland, Les Trois Fontaines, la rue Monin et Savagna. Relayé par les élus de Montmorot la demande a trouvé écho auprès d'ECLA Lons Agglomération. Depuis le 2 janvier la ligne 2 propose des horaires supplémentaires : 14h33, 15h33 et 16h33 du lundi au vendredi en période scolaire et les mercredis 12h18. Un nouvel arrêt est disponible un peu avant 8h00 au collège. Les suivants se feront place des Marronniers.



Nouvel agent technique

Ludovic CUYNET a pris ses fonctions le 4 janvier 2021 en qualité d'agent technique municipal. Nous lui souhaitons la bienvenue. Il remplace Michel SYRAME parti en retraite.





Françoise
TOMASETTI
Adjointe « solidarité
et culture »



Ça déménage sur la Commune !

La bibliothèque, montée de l'église a fermé définitivement ses portes le samedi 12 décembre 2020 après 22 années de bons et loyaux services.

Un bâtiment neuf à ossature bois et à énergie positive situé derrière la mairie a ouvert au public le 12 janvier. Déménagement et installation ont été réalisés par les services techniques, des élus et des bénévoles sous la direction d'Isabelle DAUDE, médiathécaire.

Nouveaux horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h30 à 18h30 (17h30 en période de couvre-feu), mercredi 14h00 à 18h30 (17h30 en période de couvre-feu) et samedi 10h00 à 12h00.

Visite virtuelle de la médiathèque sur facebook
« <https://fb.watch/2V9kNGDCTB/> »

Journées du patrimoine, nous prenons de la hauteur !

Les journées du patrimoine se préparent très en avance ! le prochain thème présenté par Christian FURIA sera « le château de Montmorot ».

Les livres sont une richesse, le site également. Ainsi le 8 décembre 2020, une visite de reconnaissance s'est déroulée sur le site avec l'accord de la propriétaire, accompagnés de Jean-Luc MORDEFROID, directeur du musée archéologique de Lons-le-Saunier. Nous avons hâte de vous faire découvrir ce site remarquable, classé monument historique et caché derrière une végétation protectrice, lors des Journées du patrimoine 2021 : conférences, expositions, visites guidées.



LYCÉE AGRICOLE

Le territoire communal de Montmorot est vaste, diversifié et encore localement préservé. Son patrimoine naturel est relativement bien connu et mérite d'être reconnu. Dans ce cadre la commune s'est engagée à soutenir le travail d'un ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE.



Un projet mené par Jura Nature Environnement et le CFAA Montmorot.

4 groupes d'étudiants apprentis en Gestion du patrimoine naturel proposent des actions de préservation et de sensibilisation

En août, une action sur le comptage des Hirondelles et martelets noirs a démarré, un atelier de construction de nids est prévu en janvier, février 2021.

En décembre, 2 actions ont eu lieu :

- la préservation des berges de la Vallière avec la plantation de bouturages de saules et d'arbustes sur une partie des berges de la rivière, à l'arrière de la Mairie, pour favoriser un lieu de reproduction et de vie des odonates et des demoiselles et tout particulièrement d'une espèce de libellules exceptionnelles en Franche-Comté. Un panneau pédagogique sera implanté.
- la plantation de 3 haies (350 pieds d'essences locales) pour créer un corridor écologique pour les nocturnes notamment les chiroptères (chauves-souris) et les diurnes du quartier du Rocher et jusqu'au rond-point Lons Bletterans. Une action de sensibilisation sera proposée aux habitants courant janvier.

En janvier février 2021 : installation de jardins de rue partagés et itinérants, avec animation et sensibilisation auprès des habitants de la commune.

